



mémoire et solidarité

Paris, le 11 novembre 2017

### **Discours de Rose-Marie Antoine à l'Élysée**

Monsieur le Président de la République,  
Madame,  
Madame la Ministre,  
Mesdames, messieurs,  
Chers enfants,

Il y a maintenant près de 100 ans, en 1917, alors que la guerre avait déjà fait des centaines de milliers de morts et de blessés et des dizaines de milliers d'orphelins, alors que la Nation doutait de l'issue du conflit, la représentation nationale adoptait une « loi instituant les pupilles de la Nation ». La Nation s'engageait ainsi à ne pas abandonner, à ne pas oublier ces enfants que la Guerre avait laissés dans un état de grande vulnérabilité. Par là, elle reconnaissait le prix de l'engagement de celles et ceux qui avaient combattu pour que vive la Nation et perdurent ses valeurs.

La Nation confiait également à un office, dont l'ONACVG est aujourd'hui l'héritier, le soin d'accompagner les pupilles tout au long de leur vie : cette tâche incombe aujourd'hui aux services de proximité de l'ONACVG dont c'est désormais une des missions les plus emblématiques. Et les fonds colletés grâce au Bleuets de France que nous arborons tous aujourd'hui si fièrement y contribuent largement.

Bien sûr, nous aurions aimé ne pas avoir à commémorer cette loi. Mais les très nombreux pupilles présents aujourd'hui sont là pour en témoigner : de 1916 jusqu'à nos jours, les guerres ont laissé derrière elles un cortège d'enfants du deuil et aujourd'hui encore les opérations extérieures et les actes de terrorisme ont fait que ce statut conserve toute son actualité.

Hier, à l'École militaire, avec tous ceux ici présents, nous sommes revenus sur cette histoire singulière ; nous avons pu également évoquer toute l'actualité de ce statut.

L'actualité de ce statut, monsieur le Président, vous l'avez tout de suite perçue : le 8 mai dernier, vous m'aviez déjà indiqué combien les pupilles de la Nation comptaient pour vous ; le 14 juillet, vous avez tenu à les mettre à l'honneur devant la Nation toute entière ; et aujourd'hui, vous leur témoignez de nouveau votre attachement à l'occasion de cette très belle réception qui je crois les touche beaucoup.

Nous allons maintenant diffuser un film réalisé pour l'occasion en partenariat avec l'ECPAD l'Établissement de Communication et de Productions Audiovisuelles de la Défense, que je tiens à remercier, ainsi que monsieur Torretton qui a bien voulu prêter sa voix gracieusement à ce documentaire; deux témoignages de pupilles suivront : celui de monsieur Gérard Feldzer, pupille du second conflit mondial, et celui de Marine Penon, dont le père est tombé en Afghanistan.

Nous vous écouterons ensuite, monsieur le Président, puisque vous prendrez la parole avant de remettre la médaille du Centenaire des pupilles à dix d'entre eux, qui représentent chacun(e) une page particulièrement douloureuse de notre histoire passée mais aussi très récente.

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE  
HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES - 129, rue de Grenelle - Escalier B - CS 70780 - 75700 PARIS CEDEX 07

T / 01 00 000000 - F / 01 00 000000 - @ / [contact@onacvg.fr](mailto:contact@onacvg.fr) - W / [www.onac-vg.fr](http://www.onac-vg.fr)